

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00982

Numéro SIREN : 682 005 079

Nom ou dénomination : TBWAGROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2020 sous le numéro de dépôt 28577

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 26/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/28577

Déposant :

Nom/dénomination : TBWAGROUPE

Forme juridique :

N° SIREN : 682 005 079

N° gestion : 1988 B 00982





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

TBWA\Groupe S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
TBWA\Groupe S.A.S.
162-164, rue de Billancourt - 92100 Boulogne-Billancourt
Ce rapport contient 28 pages
Référence : GL-203-006

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

TBWA\Groupe S.A.S.

Siège social : 162-164, rue de Billancourt - 92100 Boulogne-Billancourt
Capital social : € 9 983 460

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés de la société TBWA\Groupe S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TBWA\Groupe S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 9 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 9 juillet 2020 et dans les autres documents qui vous ont été adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 juillet 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Guillaume Livet
Associé

Bilan Actif

TBWA GROUPE

	Brut	Amort & Prov	31/12/2019	31/12/2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 963 045	1 576 775	11 386 270	11 386 270
Concessions et Brevets	208 676	208 676	0	0
Fonds Commercial	12 754 369	1 368 099	11 386 270	11 386 270
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 111 710	9 989 576	2 122 134	2 312 161
Autres Immobilisations Corporelles	12 111 710	9 989 576	2 122 134	2 312 161
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	8 132 555	2 400 000	5 732 555	5 483 392
Autres Participations	8 002 341	2 400 000	5 602 341	5 344 494
Autres Immobilisations Financières	130 214		130 214	138 898
ACTIF IMMOBILISE	33 207 309	13 966 351	19 240 958	19 181 822
STOCKS	435 323	0	435 323	187 678
Matières premières, approvisionnements	22 753		22 753	20 297
En cours de production de biens	412 570		412 570	167 381
CRÉANCES	64 233 384	86 324	64 147 060	72 776 993
Clients et Comptes Rattachés	28 648 304	86 324	28 561 981	35 836 539
Autres créances	35 585 079		35 585 079	36 940 454
DIVERS	2 401 964	0	2 401 964	2 551 876
Valeurs mobilières de placement	31 763		31 763	31 942
Disponibilités	33 493		33 493	35 540
Charges constatées d'avance	2 336 708		2 336 708	2 484 395
ACTIF CIRCULANT	67 070 670	86 324	66 984 347	75 516 548
Ecart de conversion actif	9 600		9 600	5 588
TOTAL GÉNÉRAL	100 287 580	14 052 675	86 234 905	94 703 958



[Signature]

Bilan Passif

TBWA GROUPE

	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel	9 983 460	9 983 460
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	15 247 147	15 247 147
Réserve légale	998 346	998 346
Réserves statutaires ou contractuelles	388	388
Réserves réglementées	38 478	38 478
Autres réserves	2 851	2 851
Report à nouveau	2 910 944	2 909 970
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE OU PERTE)	8 652 101	10 057 974
Subventions d'investissement	20 979	20 979
CAPITAUX PROPRES	37 854 695	39 259 594
Provisions pour risques	1 096 556	908 063
Provisions pour charges	2 669 133	1 770 887
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 765 689	2 678 950
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Emprunts et dettes auprès Etablissements de crédit	15 526	70 943
Emprunts et dettes financières divers	142 161	141 033
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 927 176	22 928 967
Dettes fiscales et sociales	11 823 901	15 122 525
Autres dettes	6 739 462	7 028 234
Produits constatés d'avance	6 951 752	7 442 134
DETTES	44 599 978	52 733 836
Ecart de conversion passif	14 544	31 579
TOTAL GÉNÉRAL	86 234 905	94 703 958



[Signature]

Compte de Résultat

TBWA GROUPE

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	100 952 087	119 148 645
Production vendue services France	88 285 266	103 598 687
Production vendue services Exportations	12 666 822	15 549 957
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	100 952 087	119 148 645
Subventions d'exploitation	0	1 000
Reprises sur amort. prov., transferts de charges	1 547 935	1 354 876
Autres produits	3 306 194	3 431 559
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	105 806 217	123 936 080
Autres achats et charges externes	57 453 568	72 020 458
Impôts, taxes et versements assimilés	2 213 442	2 502 369
Salaires et traitements	27 590 921	29 273 539
Charges sociales	12 909 853	12 581 680
Dot. d'exploitation aux amort. sur immobilisations	1 206 121	502 731
Dot. d'exploitation aux provisions sur actif circulant		0
Dot. d'exploitation aux prov. pour risques charges	1 439 272	586 719
Autres charges d'exploitation	48 967	336 463
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	102 862 143	117 803 958
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 944 074	6 132 121
Produits financiers de participations	7 260 447	7 511 060
Autres intérêts et produits assimilés	591 141	583 431
Reprises sur provisions et transferts de charges	507 770	1 770 459
Différences positives de change		0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	8 359 357	9 864 950
Dot. financières aux amortissements et provisions	9 600	1 761 253
Intérêts et charges assimilées	3 474	4 058
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions valeurs mob. de placement	0	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	13 074	1 765 311
RÉSULTAT FINANCIER	8 346 283	8 099 639
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	11 290 357	14 231 760



[Signature]

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	136
Produits exceptionnels sur opérations en capital	600	500 033
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	600	500 169

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	31 256	44 297
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	29 379	1 100 486
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	60 634	1 144 783

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-60 034	-644 614
------------------------------	----------------	-----------------

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	325 571	584 137
Impôts sur les bénéfices	2 252 650	2 945 035
BÉNÉFICE OU PERTE	8 652 101	10 057 974



[Signature]

TBWA GROUPE S.A.S.

162-164 rue de Billancourt
92 100 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Siret : 68200507900038 APE 7311Z

Annexe

Exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019



[Signature]

PRESENTATION DE LA SOCIETE

TBWA GROUPE SAS est une Société par Actions Simplifiée, qui exerce l'intégralité de son activité dans le domaine de la communication publicitaire, et ce, principalement en France.

A la clôture de l'exercice 2019, la Société est une filiale à 100 % de la société française TBWA INTERNATIONAL HOLDING, dont le siège social est sis au 50-54 rue Silly – 92100 Boulogne Billancourt. Cette position est sans changement par rapport à l'exercice précédent et nous vous indiquons la modification intervenue dans la répartition du capital social dans le cadre des événements postérieurs à la clôture.

Les comptes de la Société sont consolidés au sein du groupe de communication américain Omnicom Group Inc, dont le siège social est au 437 Madison Avenue, New York, Etats-Unis, et qui est coté à la bourse de New York.

I – FAITS CARACTERISTIQUES

Le secteur d'activité de TBWA Groupe reste très compétitif et les budgets des principaux annonceurs sous une pression continue. En conséquence, la Société a vu sa marge brute se contracter de -8,3% par rapport à 2018, alors que son chiffre d'affaires diminue lui de -15% (soit 101 M€ vs 119,1 M€ en 2018).

Le new-business a été dynamique, avec des gains de nouveaux budgets pour 6,8 M€ (CNIEL, Supercell, Winamax, Pulco, Netflix, La France Mutualiste, France Télévisions, LVMH notamment). Mais cela n'a pas suffi à compenser les fins de contrat (pour un total de -8.0 M€), dont Michelin, PMU et Castorama.

La diminution des budgets de gros annonceurs (-7,3 M€, principalement Nissan, Sonatrach et BNP Paribas) a elle aussi été supérieure aux augmentations de clients existants (+3,1 M€).

TBWA\Groupe a initié fin 2019 une nouvelle stratégie de redéploiement et d'enrichissement de son offre. Cette stratégie va s'opérer par le rapprochement avec d'autres agences Omnicom en France :

- DDB Health, qui doit permettre à l'offre santé du Groupe d'atteindre une taille critique et de faire bénéficier ses deux marques (avec TBWA Adelphi) des meilleurs talents sur chacune de leurs problématiques.

- Proximity, précédemment filiale de BBDO Paris, qui apportera son expertise en Precision Marketing, Retail/CRM, Data et Digital afin d'enrichir et d'optimiser pour les clients et les prospects l'offre publicitaire de TBWA Groupe

Ces rapprochements sont notamment à l'œuvre sur deux appels d'offre majeurs sur le marché au cours du premier semestre 2020.

Par ailleurs, l'ambition d'excellence créative reste intacte et au cœur du projet de la Société. A ce titre, TBWA\PARIS a d'ailleurs terminé première agence française aux Cannes Lions 2019.

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC n°2014-03 modifié relatif au Plan Comptable Général et selon des règles comparables à celles appliquées à la clôture de l'exercice précédent, à savoir l'image fidèle, la comparabilité, la continuité d'activité, la régularité, la sincérité, la prudence et la permanence des méthodes. Ils tiennent compte des particularités applicables au secteur de la Publicité.

L'exercice social porte sur une période de 12 mois, correspondant à l'année civile.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

(a) Immobilisations incorporelles

Fonds de commerce

Dans le cadre de la première application du Règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015 qui transpose la directive comptable européenne 2013/34/UE, une analyse relative aux fonds commerciaux de la société a été menée au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2016.

Au terme de cette analyse, la durée d'utilisation de ces fonds commerciaux, présumée non limitée, n'a pas été remise en cause. En conséquence, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Leur amortissement est fonction de leur durée d'utilisation prévue. Les durées et modes d'amortissements appliqués sont :

Nature	Durée	Mode
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Installations générales	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel audiovisuel	5 ans	Linéaire
Informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	Linéaire

(c) Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition augmenté des dotations en capital intervenues depuis l'acquisition. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction de la valeur d'utilité pour le groupe, appréciée au regard de plusieurs critères : activité, rentabilité et transactions récentes. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité apparaît inférieure au coût d'acquisition défini ci-dessus. Une provision pour risque complémentaire est éventuellement enregistrée pour couvrir les engagements du groupe au-delà de la valeur des titres.

(d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée, créance par créance, en cas de risque d'irrecouvrabilité, à hauteur du montant dont le recouvrement est jugé improbable.

(e) Conversion des éléments en devises

Les créances et dettes libellées en devises sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une

provision pour risques calculée après compensation préalable des pertes et des gains latents sur les opérations exprimées dans la même devise et ayant des termes voisins.

(f) Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel. Les charges et produits sur exercices antérieurs figurent dans le résultat courant.

(g) Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite devant être allouées aux collaborateurs de la société aux termes de la convention collective de la Publicité ont été provisionnées. En application de la recommandation ANC 2013 R02, les engagements de retraite ou d'indemnité de fin de carrière sont provisionnés selon la méthode préférentielle, avec la connaissance des écarts actuariels par résultat amortis selon la méthode du corridor. La provision ainsi calculée n'est pas déduite de l'impôt sur les sociétés.

(h) Reconnaissance du revenu

Le revenu de la société est essentiellement constitué d'honoraires et de commissions perçus en rémunération des conseils et services rendus dans le domaine de la communication publicitaire. Ces services comprennent également la stratégie média, le planning et l'achat d'espaces publicitaires.

Le revenu est comptabilisé à la date de réalisation des services ou à la date de diffusion ou de publication dans les médias.

Par ailleurs, certains accords contractuels prévoient une rémunération supplémentaire basée sur la réalisation des objectifs définis, tant qualitatifs que quantitatifs.

La société reconnaît cette rémunération additionnelle dès lors que les objectifs fixés sont atteints conformément aux accords contractuels.

(i) Restricted stocks

Depuis 2007, des dirigeants de la société bénéficient de droits dénommés « Restricted Stocks » à se voir remettre des actions de la société mère, Omnicom Group Inc. Ces actions sont livrées linéairement sur une période de cinq ans, à hauteur de 20% par an, et ce sous condition de présence. Omnicom Group Inc refacture à hauteur de 20% par an la charge

calculée sur la base du cours de l'action à la date d'octroi des droits. A la clôture de l'exercice, une provision est constituée à hauteur des droits acquis et non encore livrés, conformément au règlement comptable CRC 2008-15.



III – NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

(a) Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2019	Apport	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2019
Logiciels informatiques	2 475 152	-	487 879	2 808 840	154 191
Marques	54 485	-			54 485
Fonds de commerce	12 754 369	-	-	-	12 754 369
Total	15 284 006	-	487 879	2 808 840	12 963 045

Le fonds de commerce antérieur correspond :

- à des apports effectués par la société TBWA (absorbée par BDDP\TBWA en 1998, la société ayant changé de dénomination sociale en 2001 pour devenir TBWA\Paris puis TBWA\Groupe) à hauteur de € 6 970 000 et des apports issus de la fusion de la société MAFIA en 1987 à hauteur de € 1 524 369 (soit un montant total de € 8 494 369).

- à des fonds de commerce apportés suite aux TUPs réalisées en 2017 des sociétés absorbées suivantes dans TBWA\Groupe : TBWA Corporate d'une valeur de € 900 000, Being d'une valeur € 500 000 et I(Integer) d'une valeur de € 440 000 (soit un montant total de € 1 840 000).

- à un fond de commerce Social Média racheté à ICI BARBES (soit un montant de 2 420 000).

Les variations des amortissements et dépréciations cumulés s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2019	Apport	Augmentations/ Dotations	Diminutions / Reprises	31 décembre 2019
Logiciels informatiques	2 475 152	-	487 879	2 808 840	154 191
Marques	54 485	-			54 485
Fonds de commerce	1 368 099	-		-	1 368 099
	3 897 736	-	487 879	2 808 840	1 576 775

(b) Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2019	Apport	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2019
Installations générales, agencements aménagement divers	12 575 405	-	411 793	3 521 468	9 465 730
Matériel de transport	8 665	-		4 379	4 285
Matériels de bureau, informatique et mobilier	3 442 076	-	100 148	919 232	2 622 992
Autres	0		18 702		18 702
	16 026 146	-	530 643	4 445 080	12 111 709

Les variations des amortissements cumulés s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2019	Apport	Dotations	Reprises	31 décembre 2019
Installations générales, agencements aménagement divers	10 733 632	-	618 923	3 519 039	7 833 515
Matériel de transport	8 665		-	4 379	4 285
Matériels de bureau, informatique et mobilier	2 971 689	-	99 318	919 232	2 151 775
	13 713 986	-	718 241	4 442 650	9 989 575

(c) **Immobilisations financières**

Les variations des immobilisations financières s'analysent comme suit :

	1er janvier 2019	Apport	Augment.	Diminution	31 décembre 2019
Autres participations	8 002 341		-	-	8 002 341
Prêts	0		1 336	-	1 336
Autres Immobilisations Financière	138 898	-	5 720	15 740	128 878
	<u>8 141 239</u>	<u>-</u>	<u>7 056</u>	<u>15 740</u>	<u>8 132 555</u>

Les informations relatives aux titres de participation sont détaillées dans le tableau qui figure en fin d'annexe. Les « autres immobilisations financières » se composent de dépôts de garantie versés et de prêts au personnel.

(d) **Créances clients**

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit au 31 décembre :

		2019	2018
Clients	€	22 505 109	31 470 133
Factures à établir		6 143 196	4 457 261
		<u>28 648 305</u>	<u>35 927 394</u>
Dépréciation		(86 324)	(90 835)
	€	<u>28 561 981</u>	<u>35 836 539</u>

Les créances clients et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an.

(e) Autres créances

Les autres créances se décomposent comme suit au 31 décembre :

		2019	2018
Personnel	€	114 909	216 338
URSSAF et autres organismes		13 967	7 037
Impôt sur les sociétés et autres taxes		693 909	1 752 457
TVA		2 932 483	3 475 834
Avoirs à recevoir		199 245	357 665
Groupe et associés		28 428 630	28 024 581
Débiteurs divers		7 453	76 177
Débours		-	-
Produits à recevoir Quote-part des SNC		3 194 482	3 030 364
		35 585 079	36 940 454
Dépréciation		(0)	(0)
	€	<u>35 585 079</u>	<u>36 940 454</u>

Les autres créances sont à échéance de moins d'un an.

La Société fait partie du pool de trésorerie d'OMNICOM et à ce titre, place la totalité de sa trésorerie auprès d'OMNICOM CAPITAL INC à New York (placement de 28 428 107 € inclus dans le poste Groupe et associés au 31 décembre 2019).

(f) Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 2 336 708 € sont composées à hauteur de 1 827 674 € de frais généraux et à hauteur de 509 034 € de frais techniques liés à des prestations dont la livraison interviendra postérieurement à la clôture de l'exercice 2019.

(g) Capitaux propres

Le capital social, composé de 665 564 actions d'une valeur nominale de 15 €, s'élève à 9 983 460 €.

Les capitaux propres ont évolué comme suit :

€	1er janvier 2019	Affectation du résultat	Dividendes versés	Autres Mouvements	Résultat de l'exercice	31 décembre 2019
Capital social	9 983 460					9 983 460
Réserve légale	998 346	-				998 346
Prime d'émission, de fusion	15 247 147					15 247 147
Autres réserves	3 239					3 239
Réserves réglementées	38 478					38 478
Report à nouveau	2 909 970	974				2 910 944
Subvention d'investissement	20 979					20 979
Résultat de l'exercice	10 057 974	-974	-10 057 000		8 652 101	8 652 101
	39 259 594		-10 057 000		8 652 101	37 854 695

(h) Provisions pour risques et charges

€	1 ^{er} janvier 2019	Apport	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>	31 décembre 2019
				Utilisées Non utilisées	
- Litiges avec des tiers	0				0
- Provisions pour pertes de change	5 588		9 600	5 588	9 600
- Provisions pour indemnité de départ en retraite	1 770 887		228 500		1 999 387
- Litiges sociaux et autres provisions	658 140		541 026	112 210	1 086 956
- Provisions risques Filiales	244 335			244 335	0
- Provisions Plan d'actions Gratuites			669 746		669 746
	2 678 950		1 448 872	362 133	3 765 689

Les litiges sociaux et autres provisions pour risques et charges concernent principalement des procédures de licenciements en cours.

Les provisions pour litiges ont été constituées sur la base des éléments disponibles au stade actuel de la procédure, avec l'avis des conseils de la société.

(i) Emprunts et dettes financières, et emprunt obligataire convertible

	2019	2018
Emprunt obligataire convertible	€.	-
Intérêts courus Emprunt	€	-
Découverts bancaires	€.	12 008
Frais financiers	€	3 518
Emprunts et dettes bancaires	€.	15 526
Fonds de participation	€	59 708
Dépôts et cautionnements reçus	€	82 453
Dettes financières diverses	€.	142 161

Les dettes auprès des établissements de crédit sont à échéance de moins d'un an.

(j) Dettes fournisseurs et comptes rattachés

	2019	2018
Fournisseurs	€.	9 328 962
Effets à payer		0
Factures non parvenues		9 598 214
	€.	18 927 176

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à moins d'un an.

Le poste « dettes fournisseurs et comptes rattachés » inclut notamment les éléments suivants :

Des dirigeants de la société bénéficient de droits dénommés « Restricted Stock » à des actions gratuites de la société mère, Omnicom Group Inc. Ces actions sont livrées linéairement sur une période de cinq ans, à hauteur de 20% par an, et ce, sous condition de présence. Le nombre total des actions Omnicom Group Inc pouvant être émises au titre des plans de stock options, restricted stock et autres plans au sein de toutes les filiales à travers le monde est de 24 648 955 (source : rapport annuel Omnicom 2019 section F21).

La provision constituée en application du règlement comptable CRC 2008-15 s'élève à 348 321 € au 31 décembre 2019.

(k) Dettes fiscales et sociales

	2019	2018
Personnel : rémunérations dues	€ 1 292 856	3 279 929
Personnel : provision pour congés payés	3 022 433	3 135 159
Personnel et comptes rattachés	€ 4 315 289	6 415 088
Organismes sociaux et caisses de retraite	1 681 982	1 848 038
Impôt sur les bénéfices	0	0
TVA	4 965 332	5 763 431
Autres impôts et taxes	861 298	1 095 968
Etat, impôts et taxes	7 508 612	8 707 437
	€ 11 823 901	15 122 525

Toutes les dettes fiscales et sociales sont à moins d'un an.

(l) Autres dettes

	2019	2018
Clients soldes créditeurs	€ 130 726	49 613
Clients avoirs à établir	369 252	769 674
Autres	97	30 854
Groupe et associés	6 239 387	6 178 093
	€ 6 739 462	7 028 234

Les autres dettes sont à moins d'un an.

(m) Produits Constatés d'Avance

Les produits constatés d'avance d'un montant de 6 951 752 € sont principalement composés d'honoraires ou de commissions facturés à certains clients avant que la prestation correspondante ne soit livrée.

(n) Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer	2019	2018
Fournisseurs.-		
Factures non parvenues	€ 9 598 214	11 967 804
Clients - Avoirs à émettre	369 252	769 674
Congés payés	3 022 433	3 135 159
Participation	389 806	699 525
Personnel –		
Autres charges à payer	867 534	2 569 444
Autres organismes sociaux	23 944	26 530
Impôts et taxes	0	0
Frais financiers à payer	3 518	4 880
	€ 14 274 701	18 473 491
Produits à recevoir	2019	2018
Clients –		
Factures à établir	€ 6 143 196	4 457 261
Fournisseurs –		
Avoirs à recevoir	€ 196 674	357 665
Personnel –		
Produits à recevoir	€ 13 967	7 037
Impôts et taxes –		
Produits à recevoir	€ 693 909	1 752 458
Dividendes des SNC_-		
à recevoir	€ 3 194 482	3 030 364
	€ 10 242 228	9 604 785

IV– AUTRES INFORMATIONS

(a) Entreprises liées

€	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations Participations	8 002 341	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	3 685 564	
Autres créances	31 623 112	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 990 569	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 239 386	
Produits de participation		
Autres produits financiers	7 840 463	
Charges financières	1 694	

Les Produits financiers englobent les revenus de participation, de placement.

Les transactions avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

(b) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2019 (100 952 087 EUR) se répartit comme suit :

- Activité Média on line 16.19 %
- Activité Média off line 83.81 %

(c) Produits financiers

Les revenus de participations s'élèvent à 7 260 447 € en 2019, correspondant aux quotes-parts des résultats des SNC à hauteur de 3 194 482 € et aux dividendes versés par les filiales à hauteur de 4 065 965 €.

Les statuts des SNC dont la société détient des parts prévoyant l'affectation systématique des résultats aux associés, la société enregistre en résultat financier sa quote-part desdits résultats au cours du même exercice de référence.

(d) Transferts de charge

Les transferts de charge s'élèvent au 31 décembre 2019 à 761 448 € et correspondent à des refacturations de salaires Free-lances.

(e) Situation fiscale

La Société est membre du groupe fiscal dont TBWA INTERNATIONAL HOLDING est la société-mère. Elle acquitte son impôt sur les sociétés à cette dernière comme si elle était imposée séparément.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale différée, non comptabilisée, traduit un allègement de la dette future d'impôt qui s'analyse comme suit au 31 décembre :

Base :	2018	2019
Contribution sociale de solidarité	76 983	316 342
Provision pour indemnité de départ en retraite	1 770 887	1 999 387
Autres provisions pour risques et charges	908 063	1 096 556
Participation des salariés aux résultats	699 525	389 806
Ecart de conversion passif	31 579	14 544
Total base	3 487 037	3 816 635
Allègement d'impôt pour un taux d'impôt de 28% (31% en 2018)	1 080 981	1 068 658

(g) Engagement hors bilan

Engagements donnés

Cautions, avals et garanties conclues au cours d'exercices antérieurs et reconduites au cours de l'exercice 2019

- Dans le cadre du renouvellement du bail portant sur les locaux sis 160 rue de Billancourt à Boulogne 92100, la Société a mis en place une caution bancaire au profit du Bailleur, la SARL NIEPCE, mandataire de Madame Castagnetti, pour un montant de 34.575 euros. Cette caution est valable pour la durée du bail.
- Dans le cadre de la conclusion du bail portant sur les locaux sis 50-54 rue de Silly à Boulogne 92100, la Société a été amenée à solliciter auprès de BNP PARIBAS une garantie à première demande à émettre au profit du Bailleur, la société ASSURBAIL PATRIMOINE, pour un montant maximum de 494 595,75 euros. Garantie émise le 28 mars 2017.

Cautions, avals et garanties conclues au cours de l'exercice 2019

- Dans le cadre de la conclusion du bail portant sur les locaux sis 160 Rue de Billancourt à Boulogne 92100, la Société a été amenée à solliciter auprès de HSBC une garantie à première demande à émettre au profit du Bailleur, la société SNC Boulogne Billancourt, pour un montant maximum de 96 850.17 euros. Garantie émise le 17 décembre 2019.

- Dans le cadre de la conclusion du bail portant sur les locaux sis 162-164 Rue de Billancourt à Boulogne 92100, la Société a été amenée à solliciter auprès de HSBC une garantie à première demande à émettre au profit du Bailleur, la société SNC Boulogne Billancourt, pour un montant maximum de 294 068.97 euros. Garantie émise le 17 décembre 2019.
- Dans le cadre du séminaire Managers New York, Dîner de gala le vendredi 20 mai 2020, la société a garanti les obligations financières incombant à Auditoire pour un montant de 137 514,75 dollars nord-américains (165 017,70 USD TTC). Garantie le 17 avril 2019.

(h) Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie car sa présentation conduirait à dévoiler une rémunération individuelle.

(i) Effectif

L'effectif moyen se ventile de la façon suivante :

Personnel salarié	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Cadres	422	405
Agents de maîtrise	57	56
Employés	2	7
Total	<u>481</u>	<u>468</u>

(k) Evénement post-clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement prises par le Gouvernement ont impacté l'activité de la société à plusieurs égards:

- Nous avons fermé l'agence et mis en place le télétravail dès le 16 mars, sans disruption de service ;
- Certains projets ont été annulés ou reportés par nos clients.

Pour faire face à cette baisse d'activité, nous avons eu recours au dispositif de chômage partiel à partir du mois d'avril, en moyenne à hauteur d'environ 20% du temps de travail. En outre, nous avons demandé à nos salariés de solder au second trimestre leurs droits à congés payés acquis antérieurement au 31 mai 2019. La Société n'a pas eu besoin de recourir aux autres aides mises en place par les pouvoirs publics.

Sur le plan financier, nos résultats seront amputés mais devraient néanmoins rester bénéficiaires en 2020, et notre trésorerie nous permettra de faire face à nos échéances sans solliciter de financement bancaire. La continuité d'exploitation de la société n'est donc pas remise en cause.

Le 29 mai 2020, le Président a utilisé la délégation de pouvoir que lui avait conféré l'associé unique de la Société, TBWA International Holding, afin de :

- procéder à la conversion de 4% des actions ordinaires du capital social de la Société en actions de préférence sans droit de vote (dites "actions B").
- racheter une partie (1.33% du capital social de la Société) à TBWA International Holding, en vue de leur attribution au management de la Société.

Cette attribution ayant lieu dans le cadre d'un plan autorisé par TBWA International Holding et ayant fait l'objet d'un rapport de notre commissaire aux comptes, la société KPMG.



ION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31/12/2019

**Extrait du procès-verbal de l'AGO du
24 juillet 2020**

ESOLUTION

érale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de
ontant de 8.652.100,99€ de la manière suivante :

exercice	8.652.100,99€
a dotation à la réserve légale	0€

8.652.100,99€

'ajouter le report à nouveau de l'exercice précédent	2.910.943,91€
--	---------------

néfice distribuable de	11.563.044,90€
------------------------	----------------

de la façon suivante :

lobal	8.650.000,00€
eau	2.913.044,90€

en conséquence le dividende pour cet exercice à 13,00€ net par action.

ible à l'abattement fiscal de 40% prévu par l'article 158.3 du Code
, sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les
tuées au titre des trois précédents exercices :

bles à l'abattement de 40% : 10.057.000,00€

bles à l'abattement de 40% : 9.850.347,20€

bles à l'abattement de 40% : 9.983.460,00€

